

Extrait du SNTRS-CGT

<http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/spip.php?article1101>

# Retraites, il faut se bouger

- VIE DU SYNDICAT - RÉGIONS - Bretagne - Pays de Loire - Actualités régionales -

Date de mise en ligne : vendredi 30 août 2013

## **Description :**

Pour refuser les régressions en matière de retraite, de salaire et d'emploi : Soyons nombreux à nous mobiliser !

Meeting le 3 septembre NANTES au Parc des Expositions de la Beaujoire 15h00

---

**Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés**

---

Rassemblements le 10 septembre à Nantes (10h30), Saint-Nazaire, Ancenis, Châteaubriant, Rennes, Brest .....

**La réforme des retraites proposée par le gouvernement AYRAULT et dans la continuité des réformes engagées depuis 20 ans avec les mêmes impacts nocifs pour les salariés.**

**Sans reprendre l'ensemble des propositions du rapport Moreau, le projet prévoit deux axes pour de nouvelles rentrées d'argent (voir le dossier de presse gouvernement) :**

- ▶ **l'augmentation du temps de cotisations pour pouvoir partir en retraite sans décote**
- ▶ **l'augmentation de 0,3% des cotisations salariales d'ici 2017 pour tous, ce qui se traduit pour les fonctionnaires, déjà frappés par la réforme du précédent gouvernement, par un prélèvement qui passera de fait de 7,85% à 10,85% d'ici 2020 soit une baisse de 3% de leur salaire net.**

La réforme des retraites proposée par le gouvernement AYRAULT et dans la **continuité des réformes engagées depuis 20 ans** avec les mêmes impacts nocifs pour les salariés.

Sans reprendre l'ensemble des propositions du rapport Moreau, le projet prévoit deux axes pour de nouvelles rentrées d'argent (voir le dossier de presse gouvernement) :

- ▶ **l'augmentation du temps de cotisations pour pouvoir partir en retraite sans décote** , passant des 41 ans et un trimestre prévus par la réforme Woerth de 2010 à 43 ans pour toutes les personnes nées après 1973. (Rappel : avant la réforme 1993 il fallait 37,5 annuités pour obtenir une pension à taux plein)
- ▶ **l'augmentation de 0,3% des cotisations salariales d'ici 2017 pour tous**, ce qui se traduit pour les fonctionnaires, déjà frappés par la réforme du précédent gouvernement, par un prélèvement qui passera de fait de 7,85% à 10,85% d'ici 2020 soit une baisse de 3% de leur salaire net.

C'est un nouveau coup porté au pouvoir d'achat des salariés, déjà mis à mal par les politiques d'austérité (baisse des salaires nets, augmentation des taxes et impôts des salariés et retraités...).

L'allongement du nombre d'annuités impactera automatiquement le niveau des pensions et retraites. Avec le système de décote, les salariés n'auront pas d'autres alternatives soit travailler jusqu'à 67 ans soit partir avec moins d'argent, et pour beaucoup de travailler après l'âge de la retraite.

En parallèle, le nombre de chômeurs continue augmenter, les jeunes et les seniors étant les particulièrement touchés. Les emplois de titulaires dans la fonction publique diminuent, notamment dans l'enseignement supérieur et la recherche alors que les recours aux précaires se pérennisent. Nous estimons à plus de 1500 précaires sur le site universitaire nantais.

**Sous la pression du MEDEF :**

En 2014, sur les 3,6 milliards d'Euros obtenues par les diverses mesures de redressement de la réforme des retraite

2013, les entreprises en payeront 1 milliard. En 2040, sur un total de 16 milliards, elles cotiseront pour 3,2 milliards (hors exonérations...).

Les 0,3% d'augmentation des cotisations employeurs, seul effort demandé au patronat dans cette énième réforme, sera compensé par une prochaine réforme de la branche famille de la Sécurité sociale destinée à transférer son financement sur les ménages, au nom du prétendu « coût du travail » !

### **Sous la pression des organisations syndicales**

- ▶ maintien du calcul de la pension sur les six derniers mois dans la fonction publique
- ▶ la pénibilité sera prise en compte notamment sera prise en compte l'exposition à des agents chimiques dangereux, le travail de nuit, les positions forcées des articulations.....
- ▶ la validation de périodes d'apprentissage, de formations professionnelles et de chômage
- ▶ aide au rachat de 4 trimestres d'études post bac pour les jeunes assurés à faibles revenus
- ▶ validation de temps partiels ....

### **Ce sont des avancées mais le compte n'y est pas.**

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en **améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois**. Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose de revaloriser réellement le SMIC et d'en finir avec le gel du point d'indice

### **Il manque 20 milliards pour les retraites, alors il faut prendre l'argent là où il est, il y a le choix.....**

- ▶ 186 milliards d'euros : c'est le montant estimé de la richesse créée par le travail, qui -depuis 30 ans- est détournée des salaires pour aller vers les profits,
- ▶ 330 milliards d'euros : c'est le montant des richesses cumulées par les 500 plus grosses fortunes de France en 2013, en progression de 25 % par rapport à l'année 2012,
- ▶ 40,9 milliards d'euros : c'est le montant des dividendes versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2012, en augmentation de 5 % par rapport à 2011,
- ▶ 200 milliards d'euros : c'est, le montant cumulé des aides publiques que l'Etat alloue chaque année aux entreprises d'exonération fiscales et de cotisations sociales (30 milliards) sans contrôle ni contrepartie
- ▶ 80 milliards : c'est le niveau de la fraude et des évasions fiscales.....